

Le 03/03/2025

Folio N° 2025/09

Envoyé en préfecture le 07/03/2025

Reçu en préfecture le 07/03/2025

Publié le

ID : 031-213101280-20250303-2025_09-DE



Département de la HAUTE-GARONNE
Commune de CAUJAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES DÉCISIONS DU MAIRE
SÉANCE DU 03 mars 2025

Date de convocation : 25 février 2025
Nombre de Conseillers : 14
Effectif légal : 15

En présence : 12
En absence : 2
En votant : 12

L'an deux mille vingt-cinq, le 03 mars, à 20h30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence d'Émilie FREYCHE – Maire de la commune.

Étaient présents : Émilie FREYCHE, Dominique LEVRAT, Patrick BRIOL, Marc MIRANI, Stéphane LABIT, Laurence DASI, Nathalie ROUQUET, Marie-Hélène GAULTIER, Pascale RIBES, Guibert MONGIS, Bruno RENVOISÉ, Céline VANNIER.

Étaient absents : Benjamin HERVÉ, Laurent PAIRASTRE.

Monsieur Bruno RENVOISÉ a été nommé secrétaire de séance.

Objet : ACQUISITION D'UNE BÉTONNIÈRE

Madame le Maire laisse la parole à Mr Stéphane LABIT. Il explique que les agents du service technique ont besoin d'une petite bétonnière. Elle leur permettra de fabriquer un peu de béton pour les petits travaux qu'ils réalisent aujourd'hui à la main.

Il présente les devis :

- l'entreprise AGRIMARCHAND 31 – capacité de 165L – pour un montant de **432€ TTC**
- l'entreprise WELDOM – capacité de 125l - pour un montant de **269 € ttc**

Le Conseil Municipal, ayant entendu cet exposé et après en avoir délibéré, à **l'unanimité des membres présents** :

- **ACCEPTE** d'acheter une bétonnière pour les agents du service technique
- **ACCEPTE** le devis de l'entreprise AGRIMARCHAND 31 pour un montant de **432€ TTC**.
- **DIT** que la somme sera inscrite au budget primitif 2025
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous documents afférents au dossier.

Ainsi fait et délibéré les mêmes jours, mois et an que dessus.

A Caujac, le 3 mars 2025

Le secrétaire de séance

Le Maire,

Bruno RENVOISÉ

Émilie FREYCHE